



CO.P.R.A.184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



AGO 2021

**Assemblée Générale Ordinaire
du 06 novembre 2021**

RAPPORT MORAL

Rapport MORAL AGO 2021 :

**Mesdames et Messieurs les Elu(e)s,
Chères Adhérentes, chers Adhérents, Chers Ami(e)s,**

Après un peu plus de **30 ans d'actions (Juillet 1991-Novembre 2021)** au service des populations, nous avons le plaisir, aujourd'hui, de pouvoir organiser notre **Assemblée générale annuelle 2021**, dans des conditions qui sont redevenues « à peu près normales », après une « AGO 2020 » dont nous avons changé 3 fois la date pour arriver à la tenir, à la fin, le samedi 16 janvier 2021, à « huis clos », au sein d'un Bureau restreint, avec votes par correspondance de tous nos adhérents, à partir des formulaires envoyés à chacun d'eux.

Je tiens à vous remercier très vivement de votre présence, ici, ce matin. Cela témoigne de l'intérêt que vous portez toujours à ce dossier qui nous préoccupe tous, profondément, dans les Yvelines et le Val d'Oise, vis-à-vis des communes qui seraient durement impactées, en pleines zones urbanisées, par le « Tracé vert A104 » s'il était réalisé.

Mais ces communes seraient également touchées par d'autres projets, initiés, non pas par l'Etat, mais par le CD78 :

Pont d'Achères // Liaison RD30-RD190 // Déviation de la RD154 à Verneuil... Sans oublier le **Port d'Achères PSMO**, initié par HAROPA-Port-de-Paris, port soi-disant multimodal, mais qui ne le sera pas vraiment...

Rapport MORAL AGO 2021 :

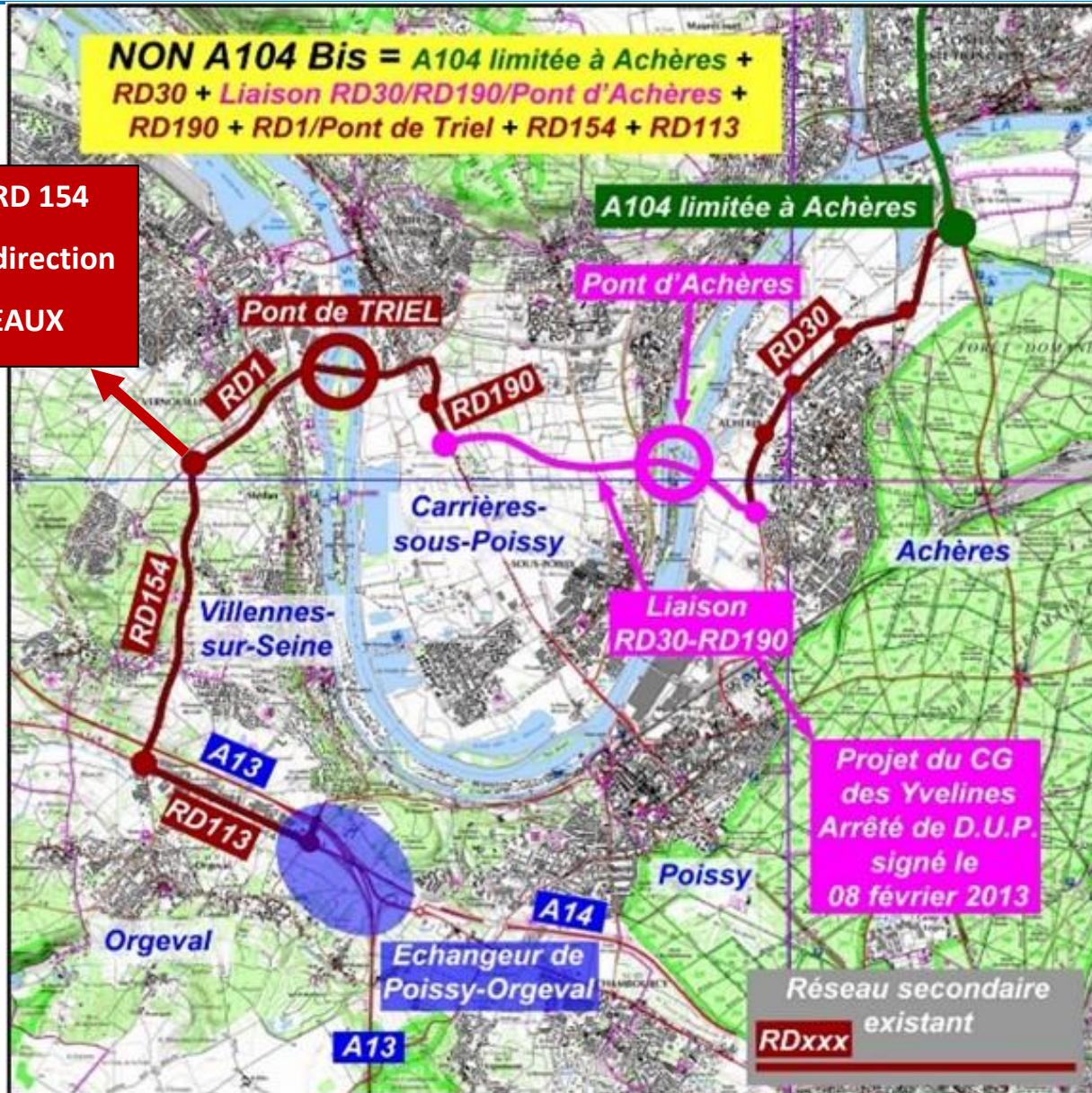
Permettez-moi d'insister sur les projets que je viens d'évoquer à l'instant, car ils vont impacter terriblement la vie et la santé des habitants des Yvelines, mais cela aura également un impact sur le département du Val d'Oise. Je souhaite rappeler ici, que l'aire d'action du COPRA existe dans les 2 départements, Yvelines et Val d'Oise, à travers ses comités qui travaillent dans chaque ville concernée par le projet A104.

- ❑ **Pont d'Achères** » sur la Seine, entre Achères et Carrières/Poissy, dont l'arrêté de DUP est sorti le 08/07/2013. Une pile du pont dans le jardin partagé du bout de l'île de la Dérivation et 2x2 voies à côté du balcon du dernier pavillon.
- ❑ **Liaison RD30-RD190**, traversant la plaine de Chanteloup-les Vignes et Carrières-sous-Poissy : l'un des éléments de l'**A104 Bis**, axe à grande circulation, à 2x2 voies (projet du CD 78) sans aucune protection pour les habitants. Cet axe couperait les coulées vertes existantes et augmenterait, de manière très importante, le niveau sonore, dans tout le secteur, à cause de l'augmentation significative du flux de circulation.
- ❑ **Déviations de la RD154** à Verneuil / Référendum **des populations concernées** : « contre » à plus de 80%.
- ❑ **Port Seine-Métropole-Ouest (PSMO)**, de 100 ha, à Achères, face au bourg d'Andrésey et dont l'arrêté de DUP est sorti le 08/07/2021.
- ❑ **Plateforme multimodale gigantesque, de 300 ha**, à Achères... projet de HAROPA-Ports-de-Paris qui pointera son nez, **après PSMO... VIGILANCE !**

Rapport MORAL AGO 2021 :

**NON A104 Bis = A104 limitée à Achères +
RD30 + Liaison RD30/RD190/Pont d'Achères +
RD190 + RD1/Pont de Triel + RD154 + RD113**

Déviation RD 154
en projet en direction
Des MUREAUX



Rapport MORAL AGO 2021 :

Suite aux mandats que nous avons reçus de votre part, lors de notre dernière AGO du 16/01/21 et lors de notre dernier CA du 06/03/21, nous avons poursuivi nos actions, cette année, tout en étant un peu freinés par la poursuite de l'épisode relatif à la crise sanitaire.

Cependant, nous avons régulièrement échangé, entre nous, ainsi qu'avec des élus, et d'autres associations et collectifs, dont « Alternatives en Vallée de Seine », en visio-conférence et en conférences téléphoniques.

- ❑ Communication dans les villes : par la distribution de notre CARTE de VŒUX en janvier 2021, de COMMUNIQUÉS, lors de certains événements et par notre présence aux FORUMS des ASSOCIATIONS de septembre 2021.
- ❑ Entrevues, visio-conférences et conférences téléphoniques avec des maires nouvellement élus.
- ❑ Participation, en septembre dernier, à des RECOURS GRACIEUX relatifs à certains dossiers liés au Projet A104.

Rapport MORAL AGO 2021 :

Vous allez retrouver ces axes de travail dans notre « RAPPORT d'ACTIVITÉ » .

Lors du prochain exercice 2021-2022, nous continuerons nos actions dans ces mêmes voies, en restant toujours réactifs vis-à-vis de l'ACTUALITÉ et en ayant comme objectif final, l'ANNULATION du PROJET A104, en zones urbanisées et l'ANNULATION de l'A104 Bis.

Rappelons que dans notre tissu urbain où nous voyons pousser de nouvelles habitations tous les jours, il est plus que RAISONNABLE et plus qu'URGENT :

- ❑ Accélérer les projets ferrés de transports en commun (TRAM 13 Express).
- ❑ Développer les transports en commun innovants en sites propres (Bus).
- ❑ Développer tous les transports alternatifs à la route, dont les transports fluviaux, en particulier pour le fret.
- ❑ Améliorer l'existant (ce qui a été repris dans les déclarations gouvernementales) en augmentant les protections le long de certaines voies, par la réalisation de passages en dénivelés et de mises en souterrain, afin de mieux préserver les populations. C'est ce qui va certainement se faire, le long de la RN184, à Eragny, en particulier, suite au travail continu de certains élus, motivés par les projets avancés par des associations, dont nous étions.

NOUS COMPTONS VIVEMENT sur les ÉLU(E)S pour TRAVAILLER dans ces DIRECTIONS et nous les soutiendrons, quel que soit leur bord politique.